



# ORLÉANS, VILLE FACE AUX RISQUES

## ATTENTIVE À LA SANTÉ DES HABITANTS

### Connaissons mieux les risques pour notre santé

- Dans le cadre du Contrat Local de Santé, développer l'observatoire des déterminants de santé notamment en matière de Santé environnementale.
- Pour chaque opération d'aménagement, réaliser des études d'impacts sur la santé (EIS) des habitants du projet.
- En complément de Lig'air, surveiller les pollutions (air, bruit, ondes, pollen...) dans un but de transparence et de santé publique en expérimentant un système de mesure connecté (des ondes électromagnétiques, des températures, de l'humidité, de la pression, de la qualité de l'air, du bruit, du pollen...) en déployant un réseau de capteurs/détecteurs fixes et/ou mobiles sur le territoire avec valorisation de la data en temps réel. Sensibiliser chacun aux gestes réflexes pour lutter contre les espèces invasives (ex : moustique tigre).

### Risques liés à la qualité de l'air :

- Développer les vigies pour mesurer l'ampleur des phénomènes.
- Renforcer la communication sur les périodes de dépassement qualité de l'air.
- Renforcer nos mesures « pollen », développer le porter à connaissance, mettre en place un réseau de capteurs « santé-environnement » pollen, chaleur, pollution, bruit accessible en open data utilisant des solutions internes ou locales.

### Risque chaleur :

- Sensibiliser le grand public, et le public fragile aux évolutions des fortes chaleurs / associer les partenaires de proximité.
- Développer les systèmes de rafraîchissement sur l'espace public (paragonnage et articulation avec le plan de végétalisation).

### Bien être en ville

- Les Groues, site démonstrateur du bien-être de l'usager dans le cadre d'une approche globale à la fois physique, mentale et sociale : limitation des nuisances sonores, activités de plein air pour loisirs actifs, qualité des logements (orientation, espaces extérieurs, lumière, ventilation naturelle, matériaux intérieurs sains), lieux de rencontres intergénérationnelles...
- Réduire les nuisances sonores avec la planification des chantiers sur des horaires en journée : création d'une Charte sur le bruit pour les sites centre-ville accueillant des événements.
- Distribuer des bouchons d'oreilles lors des évènements pour limiter les atteintes aux systèmes auditifs.
- Expérimenter le déploiement des radars anti bruit afin de mieux contrôler les dépassements réglementaires sonores.
- Mettre en place de la « médiation animale » à destination des personnes âgées habitant des résidences autonomie et EHPAD.

## ADAPTÉE AUX RISQUES NATURELS ET CLIMATIQUES

### Adaptons nos bâtiments aux risques

- Profiter de la rénovation énergétique des bâtiments municipaux pour y intégrer des travaux en faveur de la résilience du bâtiment.
- Accompagner la montée en compétences des professionnels du bâtiment sur le risque chaleur afin de favoriser le développement des bâtiments bioclimatiques et limiter l'expansion des climatiseurs.
- Faire de l'Ilot Val Ouest un site démonstrateur de la résilience au risque inondation : adaptations techniques et architecturales des bâtiments (étage, rehaussement vide sanitaire, escalier en béton, pompe à eau, mise à disposition d'un architecte conseil sur plusieurs années).
- Adapter des bâtiments existants au risque d'inondation sur un quartier test par un accompagnement technique et financier des propriétaires / Réaliser une évaluation avant réplique.

### Comprenons mieux les risques pour les prévenir

- Elaborer un diagnostic de vulnérabilité et une stratégie d'adaptation pour la ville d'Orléans (appui de l'observatoire du risque).
- Faire de VAL OUEST un îlot démonstrateur afin de faire une évaluation avant réplique.
  - o Intégrer le risque inondation dans la conception des espaces publics (zones de stockage, zones tampon).
  - o Développer la connaissance sur les techniques de désimperméabilisation des surfaces : retour d'expériences, actions inspirantes, paragonnage.
- Construire un programme d'action de prévention du risque cavité et intensifier le porter à connaissance auprès des habitants.
- Poursuivre les démarches de sensibilisations à la culture du risque et en particulier au risque inondation.
- Lancer une réflexion sur les usages de l'eau à l'échelle du territoire de la Ville d'Orléans en accompagnant les divers usages et usagers pour une meilleure maîtrise des consommations et la prévention du risque sécheresse.

## ORGANISÉE POUR LA GESTION DE CRISE

### Anticipons la gestion des crises

- Actualiser et assurer le maintien en conditions opérationnelles des plans et équipements de gestion de crise.
- Poursuivre les formations de l'administration et les exercices pour faire face aux situations de crise.
- Mettre en place une salle de crise ergonomique, évolutive et dotée d'outils dernière génération d'aide à la décision / communication.
- Diffuser le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) d'Orléans auprès de la population et développer de nouvelles modalités de sensibilisation de la population à la gestion de crise : conseils en cas de crise par le biais du site internet et grâce à des supports papier pour toucher une diversité de public, sensibilisation des scolaires, boîte à outils pour qu'au sein de son foyer chacun organise la mise en sécurité de sa famille...

### Ensemble pour gérer les crises

- Maintenir la dynamique de la réserve Communale de sécurité civile d'Orléans (citoyens aux côtés de la ville face à la crise) : Recrutement et formation de bénévoles pour aider les services et les élus (monter un centre d'hébergement, administratif, secourisme...).
- Valoriser le système d'alerte des populations pour développer le nombre d'inscrits.
- Intensifier nos capacités de réponses collectives au risque chaleur.